

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} avril 2019

Présents	DALLET Jacky, BRETIN Véronique, GUERY Francis, SOULARD Catherine, BRETAUD Michel, ROCHEREAU Chantal, MICHENAUD Bénédicte, FONTENY Jean-Yves, COLONNIER Richard, BARDIN Catherine, VINET Laurent, FONTENY Natacha, GILBERT Mélina, DAHERON Wilfried, ROUSSELOT Catherine, CHAPLEAU Francky, CARTEAU Anthony
Absents excusés	Loïc CHACUN avec pouvoir à Jacky DALLET, Laure BELZ avec pouvoir à Anthony CARTEAU
Secrétaire de séance	Catherine BARDIN
Date de convocation	27 mars 2019
Compte-rendu	de séance du 4 mars 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents

Présentation de l'Eolien par la Société Energie Team (intervention de Messieurs Leblanc et Joly)

Finances – Administration Générale – Personnel

20-2019 – Modifications budgétaires budget général : Le Conseil approuve la modification :

- des dépenses d'investissement comme suit : moins 100 000 € au chapitre 020 et plus 100 000 € à l'opération 47.
- de l'écriture du transfert du déficit du budget assainissement inscrite au R 1068 pour 116 784.40 € qui se trouve être une écriture réelle budgétaire et non d'ordre budgétaire.

21-2019 – Assainissement (transfert financier à la Communauté de Communes) : Le Conseil, décide à l'unanimité de membres présents, de transférer la totalité des résultats du budget assainissement 2018 à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent/les Essarts soit 132 743.31 € d'excédent de fonctionnement et 116 784.40 € de déficit d'investissement.

Ainsi, la Commune de St-André transfère 15 958.91 € auquel il faut rajouter la somme de 108 074 € de recettes 2018 (*subvention Agence de l'Eau de 86 081 € pour la mise en séparatif du réseau du bourg et 21 993 € de redevance du 4^{ème} trimestre 2018, perçues directement par la Communauté de Communes*).

Voirie – Assainissement – Agriculture

Groupement de commandes travaux de voirie » : Le Conseil communautaire vient d'attribuer le marché à bon de commandes pour les Lots 1 et 2, au groupement SOFULTRAP-SMTR et pour le lot 3 à Vendée Services Emulsion.

Marché d'aménagement du centre bourg : Présentation du 1^{er} état des plus-values/moins-values.

Patrimoine – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (dossiers déposés en mars, certificats d'urbanisme en cours) : Le Conseil prend connaissance des différents dossiers déposés depuis la séance du 3 mars 2019.

Aménagement centre bourg (Avenant 1 convention d'éclairage, demande de subvention quai bus, actes de sous-traitance) :

22-2019 – **SYDEV – avenant 1 convention éclairage place des tilleuls** : Le Conseil approuve la régularisation administrative de cette convention afin d'y intégrer des prestations accessoires (fourreaux en attente pour la borne de recharge et l'alimentation de futurs commerces).

23-2019 – **Aide financière auprès de la Région des Pays de la Loire** : Le Conseil décide de déposer auprès de la Région une demande d'aide financière pour le déplacement du quai bus.

24-2019 – **Actes de sous-traitance** : Le Conseil approuve les actes de sous-traitance déposés par le Groupement SOFULTRAP-CHARPENTIER au profit de :

- JOKER TP (mise en œuvre du béton désactivé) : 5 436.50 € H.T.
- MARQUALIGNE (marquage, signalisation) : 22 595.00 € H.T.
- V2S (grenailage des enrobés) : 4 790.00 € H.T.

Divers : L'entrée de la mairie étant en partie commune avec la propriété Belz/Gilbert, le conseil décide de prendre à sa charge 400 € pour l'aménagement de cette partie privative.

Square Marie Charieau (SYDEV modification éclairage) : Etude en cours



Cimetière communal (cadrage de la procédure de régularisation avant reprise des concessions et modification des catégories de concessions funéraires) :

25-2019 – Cadrage de la procédure de reprise : Le cimetière de St André a fait l'objet d'une reprise des tombes abandonnées en 1999. Après 3 années de procédure une soixantaine de tombes ont été reprise par la commune.

Depuis 2002, date à laquelle ont été instaurées les concessions, 204 actes ont été enregistrés sur les 504 emplacements existants.

N'ayant plus qu'une trentaine d'emplacements disponibles, (notre besoin étant estimé entre 85 et 90 pour la taille de notre commune), le conseil décide de mettre en place une procédure simplifiée sur un an, afin de régulariser les 251 sépultures sans titre de concession et approuve l'ensemble des modalités de cette procédure (moyens de publicité, information des familles, délai de régularisation, prix et durée des concessions, modalités de régularisation pour les familles).

26 - 2019 – Catégories & tarifs concessions : Le Conseil fixe les catégories et les tarifs des diverses concessions comme suit :

CIMETIERE	Durée concession	Tarifs au m ²	Tarif total
Concession de terrain d'une superficie de 2.50 m ² à savoir une concession d'une superficie de 1m de largeur x 2,50 m de longueur x 2 m de profondeur peut recevoir un caveau 3 places superposées ou deux corps superposés en pleine terre selon les dimensions usuelles des caveaux et des cercueils.	30 ans	40 €	100 €
Concession de case de columbarium de 50 cm x 50 cm, plaque incluse, pouvant recevoir jusqu'à 2 urnes au maximum	30 ans		100 €
Colombarium – 1 ^{ère} occupation			380 €
Concession de caveau cinéraire de 50 cm x 50 cm pouvant recevoir jusqu'à 2 urnes au maximum	30 ans		100 €

Eglise : Après avoir présenté le diagnostic, Madame JAUNET, architecte du patrimoine, doit maintenant établir un listing de travaux par ordre de priorité.

Lotissement des Coccinelles : Réunion le 22 mai 2019 à 15 heures avec CHARPENTIER TP (tranche 1) et ALLAIN TP (tranche 2) pour établir le planning de travaux de voirie définitive.

Le SYDEV propose plusieurs solutions pour le matériel d'éclairage public :

Tranche	Propositions	Estimations
1	1) Mâts à retraite avec collerettes	32 941 €
	2) Mâts cylindro coniques (comme la place avec détecteurs de présences	28 858 €
	3) Mâts cylindro coniques ave permanent et abaissement de 30%	24 984 €
2	1) Mâts à retraite avec collerettes	15 025 €
	2) Mâts cylindro coniques (comme la place avec détecteurs de présences	13 766 €
	3) Mâts cylindro coniques ave permanent et abaissement de 30%	11 711 €

Le Conseil, par un vote donnant le résultat suivant : 18 pour les propositions 2 et 1 pour les propositions 3, décide retenir les propositions 3 pour un montant estimé de 28 858 € et de 13 766 €.

Point sur l'esquisse d'aménagement de la zone des Chaumes : 28 logements pour la 1^{ère} esquisse avec beaucoup de lots entre 400 et 500 m². Le Cabinet MORINIERE va refaire une proposition avec une densité moindre et proposer des logements PSLA.

27-2019 – Ecole privée « Pierre Monnereau » (construction d'un cabanon sur un terrain communal) : L'école souhaite implanter un cabanon d'une surface approximative de 20 m². Au titre de :

- l'urbanisme et sous réserve du dépôt de la déclaration préalable, selon la première analyse effectuée par le service instructeur de la Communauté de Communes, le PLU actuel permet ce genre de construction et le futur PLUiH admettra les annexes en zones naturelles.

- la propriété foncière, le terrain concerné par cette implantation, se situe actuellement à l'intérieur de l'enceinte de l'école mais appartient à la Commune pour une superficie d'environ 650 m².

Le conseil municipal, par un vote donnant le résultat suivant : 18 pour 2 € et 3 pour 4 €, décide de céder à l'Association l'Abeille de l'Ouest, propriétaire de l'école privée « Pierre Monnereau », la superficie de terrain communal (parcelle AB 823), située dans l'enceinte de l'école, au prix de 2 € le m² ; l'ensemble des frais accessoires étant à la charge de l'acheteur (géomètre, notaire, TVA si nécessaire, etc...).

Sports – Loisirs – Culture – Communication

28-2019 - Amicale des sapeurs-pompiers : Le conseil décide d'attribuer une subvention de 60 € à l'amicale.

Action Sociale

Formation « tablettes » : La Conférence des Financeurs a retenu notre dossier de demande financement à hauteur de 5 587 € qui sera présenté pour validation à la Commission permanente du Conseil Départemental d'avril. Pour mémoire, nous avons demandé une prise en charge pour 8 groupes de 10 sur 2019.

Une réunion d'information est prévue auprès du public 60-85 ans : le 10 avril 2019 à 18H30 – salle multi associations.

AG solidarité transport : Pour St André : 44 transportés, 8 chauffeurs, 4816 km, 160 missions et au niveau de l'association : 674 adhérents, 68 chauffeurs, 83700 km, 2489 missions...toujours en progression.

Nouveauté de l'année : Abandon du concours de belote mais mise en place d'une sortie cinéma à la Ferrière pour rompre l'isolement (10 € pour le déplacement, la place de cinéma et le goûter).

Restaurant scolaire (point sur le dossier) :

Marché de restauration : Le dossier a été mis en ligne le 25 mars 2019 avec une réponse des entreprises à transmettre pour le 29 avril 2019 – 13 heures.

Personnel : Les courriers de reprise des contrats ont été transmis à l'ensemble des personnes concernées le 5 mars 2019 avec une réponse pour le 5 avril 2019.

Modalités de gestion du service : Les projets de règlement intérieur et de fiche d'inscription ainsi que le choix du logiciel de gestion sont à l'ordre du jour du prochain COPIL programmé le 8 avril 2019.

Questions diverses

Commission intercommunale politique du sport et des équipements sportifs (Richard COLONNIER) :

- Club aviron (1 personne salariée à mi-temps) : Afin de pérenniser l'emploi et de le rendre attractif, projet d'ouvrir l'activité aux écoles primaires et collèges ce qui nécessite la réhabilitation d'un bâtiment sur le site de la Bultière.
- Salle de Chavagnes : Vote pour un mur d'escalade à 9 m afin d'accueillir des compétitions départementales. Les licenciés actuels semblent intéressés pour monter un club à Chavagnes. Les écoles et les collèges sont également intéressés.
- Demande d'Essarts en Bocage pour le financement d'un nouveau vestiaire pour la pratique du football féminin (230 000€).

Point sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (Jacky DALLET) :

Arrêt du PLUIH	Envoi pour avis des personnes publiques et associées (3 mois)	Avril à juillet 2019
Enquête publique	1 mois (+ 1 mois rapport commissaire enquêteur)	Aout/septembre 2019
COPIL PLUIH	Analyse des avis PPA et commissaire enquêteur et réponse	Octobre 2019
Approbation	Conseil communautaire	Novembre/décembre 2019

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation :

Date	Objet	Tiers	Montant TTC
05/03/2019	Rehaussement porte logis	PICHEREAU Maçonnerie	1 619.20 €
7/03/2019	Conférence soirée des + de 60 ans	ANTIER Marietta	190.00 €
7/03/2019	Animation soirée des + de 60 ans	LA BELLE ENTREE	1 280.00 €
15/03/2019	Matériaux pour mur soutènement périscolaire	Quincaillerie du Bocage	716.85 €
15/03/2019	Balai aspirateur	Quincaillerie du Bocage	58.80 €
25/03/2019	Changement menuiseries Logis	Brochard	6 198.00 €
27/03/2019	Renforcement sophora	Idméca	393.60 €
28/03/2019	Engrais terrains de football	Vertys	1 031.40 €

Calendrier des réunions de conseil 20 heures

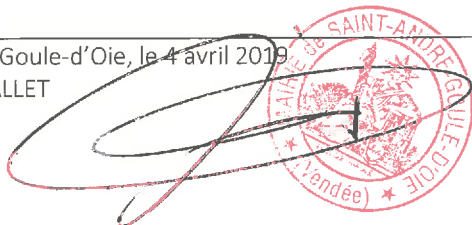
	6 mai 2019	3 juin 2019
1 ^{er} juillet 2019	9 septembre 2019	7 octobre 2019
4 novembre 2019	9 décembre 2019	

Calendrier des élections 2019

Européennes	Dimanche 26 mai 2019
-------------	----------------------

Levée de la séance : 22H15 mn

A Saint-André-Goule-d'Oie, le 4 avril 2019
Le Maire : J.DALLET



La Secrétaire de Séance :
Catherine BARDIN